



HAL
open science

911-1911. La Normandie dans L'histoire: trois historiens au début du XXe siècle, Charles Homer Haskins, Gabriel Monod, Henri Prentou
Véronique Gazeau

► **To cite this version:**

Véronique Gazeau. 911-1911. La Normandie dans L'histoire: trois historiens au début du XXe siècle, Charles Homer Haskins, Gabriel Monod, Henri Prentou. Bauduin, Pierre; D'Angelo, Edoardo. Les historiographies des mondes normands, XVIIe-XXIe siècle. Construction, influence, évolution. Actes du colloque d'Ariano Irpino (9-10 mai 2016), Presses universitaires de Caen; Centro Europeo di Studi Normanni, pp.47-59, 2022, Coll. Symposia, 9782381851617. <hal-03659741>

HAL Id: hal-03659741

<https://normandie-univ.hal.science/hal-03659741v1>

Submitted on 5 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

911-1911. LA NORMANDIE DANS L'HISTOIRE: TROIS HISTORIENS AU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE, CHARLES HOMER HASKINS, GABRIEL MONOD, HENRI PRENTOUT

Les historiens Charles Homer Haskins, Gabriel Monod et Henri Prentout furent présents au congrès scientifique qui se déroula du 6 au 10 juin 1911, à l'Hôtel des sociétés savantes de Rouen, lorsque fut commémoré le Millénaire de la Normandie¹. En outre, ils partagèrent le souci d'écrire une histoire plus scientifique que celle du XIX^e siècle. Si leurs travaux portent sur la création de la principauté normande, il convient de questionner la représentation des Scandinaves, promue par chacun d'entre eux, ainsi que les héritages qu'ils ont laissés.

Esquissons leur biographie. Gabriel Monod est né à Ingouville, un faubourg du Havre, en 1844; normalien, agrégé d'histoire en 1865, il poursuit ses études d'histoire en Italie et en Allemagne où il est initié à la diplomatie par Philippe Jaffé et Georg Waitz; en 1868, il est répétiteur à l'École des hautes études qui vient d'être fondée à Paris: il donne des cours sur l'histoire mérovingienne et carolingienne et fonde en 1876 la «Revue Historique» qui défend le travail sur les archives et la référence aux sources. Il enseigne à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm à partir de 1888 sans être docteur. Nommé à la Sorbonne en 1903, il n'y enseigne pas. À la retraite en 1905, il reçoit une chaire au Collège de France, intitulée «histoire générale et méthode historique». Dans le premier numéro de la «Revue historique», il publie un manifeste pour l'histoire scientifique, *Du progrès des études historiques en France depuis le XVI^e siècle*². Il s'agit là d'un véritable éditorial manifeste de l'école méthodique et positiviste. Il publie en 1909 *De la méthode dans les sciences*. Membre du comité parisien de préparation du Millénaire depuis 1909³, présent au congrès du Millénaire, il présida deux séances⁴. Il meurt en avril 1912⁵.

1. *Congrès du Millénaire de la Normandie 911-1911. Compte rendu des travaux (5-10 juin 1911)*, Rouen 1912 (1914). Sur les journées du congrès, on pourra se reporter à R. DALISSON, *La fabrique culturelle d'une petite patrie sous la III^e République. Le cas du Millénaire normand de 911*, in *La fabrique de la Normandie*, cur. M. Guéret-Laferté - N. Lenoir, «Actes de Colloques et Journées d'Études» 5, 2013, <<http://ceredi.labos.univ-rouen.fr/public/?la-fabrique-culturelle-d-une.html>>. V. GAZEAU, *Introduction*, in 911-2011. *Penser les mondes normands médiévaux*, cur. D. Bates - P. Bauduin, Caen 2016, pp. 13-25.
2. Le manifeste a fait l'objet d'une réédition, dans la «Revue Historique» 518, 1976, pp. 297-324.
3. DALISSON, *La fabrique culturelle*.
4. Séances du mercredi 7 juin (section Littérature normande ancienne et moderne) et du jeudi 8 juin (section Histoire et géographie de la Normandie), in *Congrès du Millénaire*, II, pp. 40 et 545.
5. Sur la biographie de Gabriel Monod: C. BÉMONT, *Gabriel Monod*, «École Pratique des Hautes Études. Section des Sciences Historiques et Philologiques. Annuaire 1912-1913» 45/1, 1912, pp. 5-41.

Henri Prentout est né, lui aussi, au Havre en 1867; il est agrégé d'histoire, docteur ès lettres de la faculté de Paris, détenteur de la chaire d'histoire de la Normandie et du Moyen Âge à l'université de Caen de 1901 jusqu'à sa mort, en 1933. Il fut aussi vice-président (1914-1915), puis président (1916) de la Société des antiquaires de Normandie⁶.

Charles Homer Haskins est né en 1870 à Meadville (Pennsylvanie). Après un PhD en histoire des États-Unis à la Johns Hopkins University à Baltimore, il enseigne à l'University of Wisconsin de 1892 à 1902. En 1902, il entre à Harvard dont il devient le doyen de la Graduate School of Arts and Sciences de 1908 à 1924. Il se tourne vers l'histoire médiévale et s'installe en France pour l'étudier. Son enseignement aux États-Unis est marqué par l'interdisciplinarité (histoire et littérature) et l'analyse scientifique des sources primaires qu'il promeut aux États-Unis. Il meurt en 1937. Il est considéré comme le premier historien américain médiéviste⁷.

À l'occasion du Millénaire de 1911, Gabriel Monod remanie⁸ et fait publier par le comité parisien du Millénaire le texte de la conférence qu'il a prononcée au Havre en 1872, *Le rôle de la Normandie dans l'histoire de la France*. Cette première conférence fut écrite avant la publication du manifeste paru dans la «*Revue historique*», mais c'est le texte remanié qui est publié en 1911⁹. Henri Prentout publie en 1911, chez Honoré Champion, *Essai sur les origines et la fondation du duché de Normandie*, un ouvrage de 294 pages, qu'il décida d'écrire car c'était, selon la première page de l'introduction, de son devoir de célébrer le millénaire du duché par les moyens qui pouvaient convenir à l'enseignement de la faculté et à la chaire d'histoire de Normandie. Il avait pensé qu'il y avait lieu de consacrer son cours public à l'étude de ce grand événement. Toujours dans l'introduction, il déclare vouloir s'interroger sur la question de nos origines. Henri Prentout a, également en juin 1911 à l'occasion du Millénaire, prononcé un des discours finaux du congrès sur l'origine de Rollon¹⁰. Le livre *Essai sur les origines et la fondation du duché de Normandie* est dédié à «mon Maître Monsieur Gabriel Monod, Historien normand», et le volume conservé à la bibliothèque universitaire Droit-Lettres de Caen comporte une dédicace à la main, à l'encre: «À Monsieur Seignobos, Respectueux hommage et reconnaissant souvenir»¹¹, accompagnée de la signature autographe de Henri Prentout. Charles Seignobos et Charles-Victor Langlois furent à l'origine de la professionnalisation de l'histoire en France, dans les années 1880,

6. Le Havre, archives municipales, Fiches Legoy 517W6: Henri Ernest Armand Prentout. R. JOUET, *Écrivains de (et en) Normandie*, Cully 2009, p. 132.

7. M. ALTSCHUL, *Haskins, Charles Homer*, in *American National Biography*, cur. J.A. Garraty - M.C. Carnes, New York 1999, pp. 282-284.

8. G. MONOD, *Le rôle de la Normandie dans l'histoire de la France*, Paris 1911, p. 1, n. 1.

9. Rémi Dalisson note qu'à l'occasion du congrès du Millénaire, une brochure de Gabriel Monod est distribuée gratuitement à toutes les écoles publiques et privées des cinq départements normands [qui] doit «montrer le rôle de la Normandie dans l'histoire de France». Cette distribution paraît étonnante tant la lecture de cette brochure est difficile pour les enfants.

10. H. PRENTOUT, *L'origine de Rollon*, in *Congrès du Millénaire*, II, pp. 626-638.

11. Volume coté: N II B E 100896.

en fondant la licence d'histoire qu'ils ont dissociée de la licence littéraire¹². Ils ont, ensemble, publié *Introduction aux études historiques* en 1898. Prentout a donc été l'élève de ceux qui ont été à l'origine de l'établissement de la critique des sources. Haskins qui préside une section du même congrès, «Histoire du droit normand», donne un long article intitulé: *Quelques problèmes de l'histoire des institutions anglo-normandes*¹³ où l'on trouve une réflexion sur l'influence des institutions normandes sur l'Angleterre et la Sicile¹⁴. Quatre ans plus tard, en 1915, il publie *The Normans in European History*, ouvrage qui réunit en huit chapitres les huit "lectures" prononcées en février et juillet 1915 au Lowell Institute à Boston et à l'University of California¹⁵. Plusieurs de ces chapitres nous intéressent. Le premier s'intitule: «Normandy and its place in history», le second «The coming of the Northmen».

Gabriel Monod consacre un tiers de son livre, un opusculé de 31 pages, à une «race à part»¹⁶, les Normands ou hommes du Nord. Cinq thèmes peuvent être retenus. Un premier thème est consacré aux Normands qu'à aucun moment il ne nomme Scandinaves ou Vikings. Il est vrai qu'il écrit pour célébrer 911 et la Normandie. Ils viennent du Jutland et de la Norvège, ils adorent les vieux dieux scandinaves. C'est un «peuple de pirates», ils remontent sans cesse, tout au long du IX^e siècle, le Rhin, la Seine, la Loire, apportant carnage et incendie. Ils vont jusqu'en Italie¹⁷. «Les Normands sont les types les plus parfaits de la barbarie». Leurs vices résident «dans la férocité et l'amour du pillage»¹⁸. Pour conclure cette présentation des Vikings, dont Monod précise qu'on n'a pas à en rougir, ceux-ci n'ont pas subi la décadence comme les Mérovingiens puisqu'ils n'ont pas connu la civilisation¹⁹. Il précise qu'ils ont transformé les fureurs en une énergie appelée à faire de grandes choses²⁰. Le deuxième thème porte rapidement sur la fondation du duché par Charles le Simple, «impuissant à les chasser et les détruire» et qui «leur abandonna en l'an 911 les deux rives de la Seine à condition qu'ils embrassent la religion chrétienne». «Rollon accepta et fonda le duché de Normandie»²¹. Un troisième thème a trait à la transformation des mœurs des durs conquérants grâce à deux facteurs: le christianisme et plus encore le pays et les nouvelles conditions de leur existence²²; cette expression renvoie au relief côtier qui

12. Normalien agrégé d'histoire, Seignobos suit les cours de Numa-Denis Fustel de Coulanges et d'Ernest Lavisse. Il part avec une bourse étudier en Allemagne deux années. A. PROST, *Seignobos revisité*, «Vingtième Siècle. Revue d'Histoire» 43, 1994, pp. 100-118. F. DOSSE, *L'histoire*, Paris 2000, pp. 24, 26.

13. C.H. HASKINS, *Quelques problèmes de l'histoire des institutions anglo-normandes*, in *Congrès du Millénaire*, I, pp. 562-570.

14. HASKINS, *Quelques problèmes*, I, p. 569.

15. C.H. HASKINS, *The Normans in European History*, Boston - New York 1915, Préface, p. vii-viii.

16. MONOD, *Le rôle de la Normandie*, p. 4.

17. MONOD, *Le rôle de la Normandie*, pp. 4-5.

18. MONOD, *Le rôle de la Normandie*, p. 6.

19. MONOD, *Le rôle de la Normandie*, p. 6.

20. MONOD, *Le rôle de la Normandie*, pp. 7-8.

21. MONOD, *Le rôle de la Normandie*, p. 8.

22. MONOD, *Le rôle de la Normandie*, p. 8.

comprend falaises et côtes basses, à la fertilité et à l'opulence de la région et au climat doux grâce au Gulf Stream²³. Il faut noter l'emploi fréquent de «doux, douceur». Cet adoucissement des mœurs, Monod le vérifie et le fonde sur la discipline militaire qui règne dans le duché, la justice, l'éclosion des lettres, la fondation de monastères. Dans un quatrième thème, Monod se penche sur les ducs de Normandie avec au cœur de son questionnement les guerres menées par ceux-ci. Il évoque tour à tour tous les ducs ainsi que «Robert Guiscard, ou l'Avisé», un «type parfait de leur race, brave, rusé et prudent»²⁴. Guillaume le Conquérant, lui, «s'élançait, à la manière des anciens pirates, sur l'Angleterre, bat les Anglo-Saxons à Hastings, partage entre ses compagnons le pays conquis, comme jadis Rollon partagea la Normandie entre ses guerriers»²⁵. Guillaume est présenté comme un nouveau Rollon, en une comparaison qui s'impose en 1911. Enfin, lorsqu'il achève son opuscule, Monod se demande si «nous [les Normands de 1911] avons conservé les vertus héroïques, l'esprit d'initiative et d'indépendance de nos pères ou bien si nous avons seulement pris de leur héritage moral le talent de gagner, le bon sens pratique un peu étroit, la prudence mesquine poussée jusqu'à la ruse». Il conseille de «s'interroger, de répondre et de profiter pour l'avenir des leçons que nous donne la glorieuse histoire de notre province»²⁶.

En douze chapitres, Henri Prentout traite des origines et de la fondation du duché de Normandie. Il arrête son enquête à la date de 966 qui marque, selon lui, la fin des invasions scandinaves²⁷. Le questionnement central porte sur les origines du duché, «les apports des Scandinaves à la race... dans nos veines [celles des Normands du début du XX^e siècle] combien de gouttes de sang scandinave»²⁸, les résultats des invasions scandinaves et la part des occupations antérieures aux Vikings, franque, saxonne, romaine, celte ou ligure. Il estime que Rollon est d'origine norvégienne, puis il s'attarde sur le traité de Saint-Clair-sur-Epte, objet du chapitre VIII, intitulé «La cession de la Normandie. Saint-Clair-sur-Epte», en partant du récit de Dudon²⁹, qui lui suggère trois points: la concession d'un territoire en toute propriété, l'abandon de la Bretagne comme pays à ravager, l'union de Rollon avec Gisèle, fille de Charles le Simple. Il se penche encore sur le baptême de Rollon, le prélat qui l'a baptisé, la date et le sens de la cérémonie³⁰. L'ouvrage comporte encore deux passages que l'on peut tenir pour des conclusions qui laissent perplexe. Le premier se trouve à la fin du dernier chapitre. Prentout loue «la faculté d'assimilation des Scandinaves rapidement absorbés par la population franque»³¹, la preuve en étant la construction des églises

23. MONOD, *Le rôle de la Normandie*, pp. 8-9.

24. MONOD, *Le rôle de la Normandie*, p. 12.

25. MONOD, *Le rôle de la Normandie*, p. 13.

26. MONOD, *Le rôle de la Normandie*, p. 31.

27. H. PRENTOUT, *Essai sur les origines et la fondation du duché de Normandie*, Paris 1911, p. 7.

28. PRENTOUT, *Essai*, p. 3.

29. PRENTOUT, *Essai*, p. 180.

30. PRENTOUT, *Essai*, pp. 190-195.

31. PRENTOUT, *Essai*, p. 270.

romanes, gothiques et la littérature. La «population normande a amalgamé le droit franc, les tendances scandinaves et a témoigné d'un véritable génie créateur original, extrêmement ingénieux dans l'organisation politique»³². Il en vient ensuite à souligner «l'esprit d'entreprise des Normands, à l'avant-garde de la France et de la civilisation française»³³. Le chapitre se termine par une formule qui se prête à l'année 911: «cet esprit d'entreprise que nous devons peut-être aux Vikings, puissions-nous le conserver! et que ce soit le résultat du Millénaire d'en raviver la flamme»³⁴. Dans un second passage qui se trouve dans la conclusion finale, il tient pour acquis que tout ne se résume pas à 911, d'autres vagues d'invasions successives devant être prises en considération; il rappelle que le droit coutumier vient des Francs. Il regrette d'avoir eu à s'opposer à Jules Lair, l'éditeur de Dudon, tenant de l'historiographe chanoine de Saint-Quentin, et au professeur danois, Johannes Steenstrup, favorable à la thèse d'un Rollon danois. Tous les Scandinaves qu'ils soient danois, norvégiens ou suédois sont venus successivement et ont «transmis cet esprit d'entreprise qui a fait le glorieux passé de la Normandie»³⁵.

Haskins annonce vouloir placer les Normands en relation avec leur temps et fournir les grands traits de leur œuvre de fondateurs et d'organiseurs des États en France, en Angleterre et en Italie, et de la culture européenne. Dans le chapitre I consacré à la Normandie dans l'histoire, il commence par évoquer la géographie, l'histoire, la culture et la littérature, les grands édifices romans et gothiques de la province, les deux abbayes de Caen qui permettent de commémorer le mariage et la piété de Guillaume et de Mathilde. Puis, et surtout, il traite de la fondation de la Normandie, un héritage des Gallo-Romains, des Germains (Francs et Saxons) et des Vikings, de la langue romane, du droit franc perpétué par les Vikings, de la foi chrétienne triomphant difficilement dans un pays rural et ouvert aux invasions barbares. Il s'attarde sur le VI^e siècle qui voit les fondations monastiques, sur la Seconde Lyonnaise pas différente du reste de la Gaule, mais il termine avec l'évocation de l'empire anglo-normand du XII^e siècle, «the marvel of its day»³⁶. Au chapitre II, «The coming of the Northmen», contrairement à Monod, il insiste sur le fait que les Vikings ne sont pas des barbares, car eux aussi ont une culture constituée notamment de compétences artistiques en matière de bijoux, d'épées damassées, de poésie, d'histoire fondée sur les sagas³⁷. Il n'hésite pas à affirmer que la date de 911 est «arbitraire»³⁸ et qu'il convient de considérer les incursions des Normands de 841 à 966. 911 n'est ni le commencement ni la fin d'une époque. Il tient pour «clear» la donation en fief par Charles le Simple à Rollon de la partie orientale de ce qui devient la Normandie, la prestation d'hommage de Rollon et le refus de ce

32. PRENTOUT, *Essai*, p. 270.

33. PRENTOUT, *Essai*, p. 270.

34. PRENTOUT, *Essai*, p. 271.

35. PRENTOUT, *Essai*, p. 276.

36. HASKINS, *The Normans*, p. 23.

37. HASKINS, *The Normans*, pp. 35-37.

38. HASKINS, *The Normans*, p. 27: «911 is somewhat arbitrary».

dernier de s'agenouiller et de baiser le pied du roi. La question de la nationalité de Rollon, norvégienne, danoise, voire suédoise est, selon l'historien américain, sans intérêt³⁹. Il est préférable de rechercher les causes de la grande émigration des IX^e-X^e siècles, venue du Nord et comparable à celles des peuples germaniques sur le Rhin et le Danube. Il évoque un *Völkerwanderung*. La spécificité des Vikings réside dans leur maîtrise de la mer. Décrivant la société viking, Haskins insiste sur son caractère égalitaire, en se fondant sur un exemple islandais et sur un exemple de Poméranie⁴⁰, et, poursuivant avec l'installation en Normandie, il explique que les Normands se sont adaptés aux conditions locales⁴¹. Mais la Normandie fut d'abord une colonie, un avant-poste des peuples scandinaves au sud qui progressivement entrent dans le système franc de la Gaule et de ses voisins⁴². La nouvelle colonie échappa à l'absorption grâce à la migration continue en provenance du Nord. L'apport des Scandinaves à la race, au langage, à la loi, à la coutume est faible⁴³. Citant le professeur Maitland (mort en 1906)⁴⁴, il conclut qu'avant Hastings, les Normands étaient devenus des Français. Seule dans la vie maritime, l'influence scandinave demeurait visible. Pour ce qui est de la race (le terme est employé⁴⁵), Haskins se risque à des statistiques anthropométriques montrant que le type teutonique se retrouve dans la basse vallée de la Seine et dans le Cotentin, deux régions où l'on trouve des toponymes de type scandinave (*bec, fleur, beuf, ham, dalle, tot*), ce qui est attendu puisque les Vikings se sont installés dans les estuaires et le long des côtes. Mais dans l'ensemble, il ajoute que la population a conservé son type racial originel⁴⁶. Finalement une race de princes («a race of princes»), autoritaire et dominatrice mais talentueuse dans l'organisation politique, construisant un État, fit de la Normandie la principauté la plus forte et la plus centralisée de France et ajouta un royaume au-delà des mers qui devint l'État le plus puissant de l'Europe de l'Ouest⁴⁷.

En schématisant, on observe que les trois historiens s'accordent sur trois acquis scientifiques: les Scandinaves pratiquent la piraterie, la barbarie, la violence qui vont être transformées en énergie, en esprit d'entreprise, en s'adaptant aux conditions locales. En 911, le duché de Normandie est fondé par une concession territoriale, qui devient un État, alors que Rollon grâce à son mariage et à son baptême est entré dans le monde franc. Enfin, depuis Rollon, les Normands sont des chefs de guerre qui remportent des victoires, la maîtrise de la mer ayant été une des clés de leurs succès, on assiste ainsi à la création d'une dynastie. Examinons la méthode historique sur laquelle Monod, Prentout et Haskins s'appuient pour parvenir à ces résultats.

39. HASKINS, *The Normans*, pp. 27-28.

40. HASKINS, *The Normans*, p. 43.

41. HASKINS, *The Normans*, p. 44.

42. HASKINS, *The Normans*, pp. 44-45. Haskins est le seul à employer ce concept de colonie.

43. HASKINS, *The Normans*, p. 48.

44. HASKINS, *The Normans*, p. 48.

45. HASKINS, *The Normans*, pp. 48, 50.

46. HASKINS, *The Normans*, p. 50. Prentout renonce à ce type d'étude (PRENTOUT, *Essai*, pp. 251-252).

47. HASKINS, *The Normans*, p. 51.

Pour considérer que les Scandinaves sont un peuple de guerriers, Monod cite quelques strophes du *Chant de Kráka*, un poème scaldique composé, selon Jean Renaud, probablement au XII^e siècle, qui rapporte au long d'un chant funèbre les expéditions guerrières de ces terribles héros. Le chant se trouve dans la saga légendaire de Ragnar Lodbrog, Ragnarr aux Braies velues, composée sans doute au XIII^e siècle⁴⁸. Ragnarr est l'archétype de l'épouvantable viking qui remonte la Seine en 845⁴⁹. Le premier vers identique à chaque strophe (sauf la dernière): «Nous avons frappé avec l'épée» est considéré comme une sorte particulière de refrain. Si ce chant est, selon Monod, un «chant de guerre et de mort»⁵⁰, il convient, toujours selon ce dernier, de pondérer la nature violente de ces héros qui sont capables de traits plus doux et plus humains comme dans «le dialogue d'amour» entre la fille d'un chef danois et Egill⁵¹. Pour célébrer la douceur qui va finir par toucher les guerriers, Monod s'appuie sur une citation empruntée à Dudon de Saint-Quentin⁵². Ils deviennent civilisés! Puis Monod se réfère à un passage de Geoffroi Malaterra, un Italien, qui dresse des Normands un portrait au lendemain de 911⁵³. Or ce passage de Malaterra, comme l'a montré Marie-Agnès Avenel, fait apparaître une «présentation morale des Normands»: ils sont animés par l'*astutia*, la ruse, l'*eloquentia*, la *simulatio*, la dissimulation, la *patientia*, la *largitas*, la générosité modérée par l'*avaritia*, l'avidité, soucieux de leur bonne réputation. Leur force physique trouve une expression particulière dans la pratique de la chasse, et celle au faucon, réservée aux jeunes. Marie-Agnès Avenel souligne l'emploi de termes empruntés à Salluste⁵⁴. L'esprit d'aventure et la capacité à s'expatrier pour chercher fortune ailleurs et la soif de conquête de Rollon réapparaissent ensuite sous la plume

48. *La saga de Ragnarr aux Braies velues suivie du Dit des fils de Ragnarr et du Chant de Kráka*, cur. J. Renaud, Toulouse 2005, pp. 91-106.

49. P. BAUDUIN, *Le monde franc et les Vikings. VIII^e-X^e siècle*, Paris 2009, p. 152.

50. MONOD, *Le rôle de la Normandie*, p. 7.

51. Il s'agit d'Egill Skalla-Grimsson et d'une citation de l'*Egils saga: Egils saga Skalla-Grimssonar*, ed. S. Nordal, II, Reykjavik 1933, chap. 48, p. 121 [édition de référence]. *Sagas islandaises*, trad. R. Boyer, Paris 1987, pp. 84-87. La demoiselle en question est plus exactement la fille d'Arnfirðr, un jarl du Halland (Suède). Simon Lebouteiller, que nous remercions très chaleureusement et dont nous faisons nôtre la proposition, suggère que Gabriel Monod exagère peut-être en qualifiant cette discussion de «dialogue d'amour». Après les deux strophes scaldiques dans lesquelles ils s'écharpent, il est juste dit «qu'ils burent ensemble et furent joyeux». Les auteurs des sagas peuvent être pudiques, mais cet échange vise d'abord à montrer l'accomplissement guerrier et les talents poétiques d'Egill. Les duels poétiques comme celui-ci sont même très courants dans la littérature norroise. Au mieux, il y a peut-être un jeu de séduction, mais probablement pas un «dialogue d'amour».

52. MONOD, *Le rôle de la Normandie*, p. 9: «tout le pays exultait de joie et louait Dieu». Il s'agit de DUDON DE SAINT-QUENTIN, *De moribus et actis primorum Normannia ducum*, ed. J. Lair, in *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, Paris 1865, p. 264: «gaudebat omnis terra, jubilans Domino in laetitia».

53. MONOD, *Le rôle de la Normandie*, p. 10.

54. GEOFFROI MALATERRA, *Histoire du Grand Comte Roger et de son frère Robert Guiscard*, I, ed. et trad. M.-A. Lucas-Avenel, Caen 2016, III.60, p. 138.

de Monod, en s'appuyant sur un passage d'Orderic Vital⁵⁵. Monod se fonde en effet sur un extrait du livre IX de l'*Historia ecclesiastica* qui, à la suite des canons édictés au concile de Rouen de 1096, évoque les Normands, cette «gens indomita et ad facinus promptissima». Notons que Marjorie Chibnall a traduit *gens* par «race», ce peuple indomptable et prompt au crime qui a tant fait souffrir les Français, les Bretons, les Flamands, les Italiens, les Lombards et les Anglo-Saxons⁵⁶.

Pour étudier les débuts de la principauté, Prentout emploie des méthodes identifiables au milieu d'attaques acharnées contre Dudon de Saint-Quentin qui parsèment son ouvrage⁵⁷. Le questionnement central de Prentout porte sur les origines du duché, les résultats des invasions scandinaves et la part des occupations antérieures aux Vikings, franque, saxonne, romaine, celte ou ligurie. Pour ce faire, il convoque la géographie en s'inspirant d'Élisée Reclus, de Vidal de la Blache, le rénovateur de la géographie en France à la fin du XIX^e siècle, de la thèse de Jules Sion publiée en 1909, *Les paysans de la Normandie orientale. Pays de Caux, Bray, Vexin normand, vallée de la Seine*, et de celle de Raoul de Félice, *La Basse-Normandie. Étude de géographie régionale*, parue en 1907⁵⁸, mais également les sources antiques (la table de Peutinger, l'itinéraire d'Antonin, les trésors monétaires, le marbre de Torigni...), les travaux de Cochet, fondateur de l'archéologie mérovingienne en France, archéologue de la Seine-Inférieure mort en 1875, l'anthropologie physique, les sources juridiques (avec le droit coutumier), les sources archivistiques, Flodoard, la toponymie dont il admet les limites⁵⁹, l'onomastique, l'architecture, la sculpture, mais aussi les sagas. Prentout n'hésite pas à poser les problèmes, ce qu'il rappelle au début de sa conclusion générale⁶⁰, et après avoir énuméré les données qu'il a réunies et qu'il va exploiter, à formuler des hypothèses et à écrire qu'il ne peut conclure, mais pour ce qui est des origines de Rollon, il s'appuie sur la saga de Harald *hárfagri* (Harald à la Belle Chevelure) recueillie par Snorri Sturluson dans la *Heimskringla*⁶¹. Pour étudier le traité de Saint-Clair-sur-Epte, il s'appuie tout de même sur Dudon⁶² que, par ailleurs, il n'a de cesse de critiquer. Au chapitre VI, «Les sources de l'histoire de Normandie» avec pour sous-titre «Dudon de Saint-Quentin», il concède quelque crédit au chanoine pour ce qui touche à l'histoire des mœurs et de la société, à condition de l'utiliser

55. MONOD, *Le rôle de la Normandie*, p. 11: «les Normands sont indomptés, prompts au crime, s'ils ne sont pas maintenus par un maître sévère. Ils veulent partout dominer et leur ambition les pousse à violer la vérité et la bonne foi. Les Français, les Bretons, les Flamands et leurs autres voisins s'en sont souvent aperçus; les Italiens et les Anglo-Saxons en ont fait l'expérience jusqu'à être anéantis par eux».

56. ORDERIC VITAL, *Historia ecclesiastica*, livre IX, ed. M. Chibnall, Oxford 1975, V, p. 24.

57. PRENTOUT, *Essai*, pp. 7, pp. 126-149.

58. PRENTOUT, *Essai*, pp. 8-9.

59. PRENTOUT, *Essai*, pp. 253-259.

60. PRENTOUT, *Essai*, p. 272.

61. PRENTOUT, *Essai*, pp. 154-156. L. MUSSET, *L'origine de Rollon* [reed.], in *Nordica et Normannica*, Paris 1997, p. 385. S. STURLUSON, *Heimskringla ou Histoire des rois de Norvège. I, Des origines mythiques de la dynastie à la bataille de Svold*, cur. et trad. F.-X. Dillmann, Paris 2000.

62. PRENTOUT, *Essai*, p. 180.

avec précaution⁶³, mais il ne l'exploite pas et passe à un autre sujet. Ce n'est qu'au chapitre IX, «La société scandinave», qu'il admet que Dudon a noté le trait «égalitaire» de la société du premier État normand, à l'instar de la société islandaise⁶⁴. Prentout pose l'hypothèse de la survivance de l'esprit d'égalité primitive dans la disparition rapide du servage.

S'il n'est pas question, ici, d'examiner les résultats de recherches qui aujourd'hui n'emportent plus l'adhésion, en revanche, la démarche et l'approche de Prentout correspondent aux principes élaborés par l'histoire méthodique, bien qu'il néglige en grande partie l'œuvre de Dudon – pour lui préférer Flodoard – dont on sait, aujourd'hui, notamment grâce aux travaux de Pierre Bauduin et d'autres, le parti scientifique qu'on doit en tirer.

Haskins se sert également des sciences auxiliaires ou annexes, comme la géographie, la littérature, les arts, le droit, l'architecture, la toponymie. Il annonce vouloir faire une histoire européenne et une histoire comparée des institutions et des États normands de France, d'Angleterre et d'Italie. Il hésite à utiliser Dudon⁶⁵.

En règle générale, Monod n'utilise aucune note de bas de page; il n'en a pas ajouté à sa conférence de 1872 lorsqu'il la publie en 1911. Ce n'est pas le cas de Prentout tandis qu'Haskins livre une bibliographie à la fin de chaque chapitre. La première référence bibliographique que cite l'Américain à la fin du chapitre «The coming of the Northmen» est précisément l'*Essai sur les origines et la fondation du duché de Normandie* de Prentout⁶⁶. Il y ajoute l'édition des actes de Saint-Wandrille de Ferdinand Lot (1913) et l'ouvrage de l'Allemand Walther Vogel *Die Normannen und das fränkische Reich bis zur Gründung der Normandie (799-911)*, paru en 1906⁶⁷. Considéré en Allemagne comme un des pionniers de la cartographie, son ouvrage comporte une carte importante⁶⁸. S'y ajoutent des compilations de sources en anglais

63. PRENTOUT, *Essai*, p. 149.

64. PRENTOUT, *Essai*, p. 213 et p. 206.

65. HASKINS, *The Normans*, p. 35: «a romancing historian of a hundred years later»; p. 47: «the earliest Norman historian, Dudo, dean of Saint-Quentin, wrote after the year 1000 [...]. Diffuse, rhetorical, credulous and ready to distort events to glorify the ancestors of the Norman dukes who were his patrons, Dudo is anything but a trustworthy writer». Haskins ajoute qu'il faut attendre le XI^e siècle pour trouver des annales et des chartes.

66. HASKINS, *The Normans*, p. 51. À la fin de la bibliographie du chapitre I, p. 25, il cite l'opuscule de Gabriel Monod.

67. L'ouvrage met en exergue plusieurs aspects: l'invasion des Normands, un grand mouvement historique, eut un effet destructeur et, après 911, constructif; ils ont quitté leur pays préférant être seigneurs à l'étranger plutôt que rester pauvres et opprimés dans leur patrie; leur esprit tumultueux ne leur permit pas de trouver le calme sur le sol normand, comme le montrent les exemples de Robert Guiscard et de Guillaume le Conquérant; Vogel ne parle pas de race normande, mais de peuples ou nations scandinaves (*Völkerschaften, Stämme, Nationen*); guerres et brigandage leur sont propres; ils se caractérisent par un zèle à croître pour compenser des pertes; aptes à faire la guerre, ils étaient mieux organisés et plus disciplinés que les soldats de l'armée franque. Merci à Rolf Große pour les éclairages sur cet auteur.

68. Walther Vogel a travaillé dans la cartographie (Atlas) après la guerre. Il présente le profil d'un historien conservateur qui participait aux tendances de l'historiographie des années 1920, représentée surtout par

et des sagas. Haskins ne manque pas de souligner que les sources de l'histoire de la piraterie viking proviennent exclusivement des moines qui font l'objet des pillages⁶⁹. Il est toutefois déjà conscient de cela.

L'enjeu de cette communication ne consiste pas à valider ou non les propositions des trois historiens sur le plan scientifique. Essayons de comprendre quelles constructions, quels modèles historiographiques ils ont offerts et examinons quelle fut la postérité de chacun de ces trois historiens.

1- Penchons-nous d'abord sur la question de l'exploitation des sources qui fut au départ de l'histoire méthodique, en tout cas de la période du tournant du XX^e siècle. Si Monod est loin d'être l'historien qu'il a promu dans son manifeste, il est difficilement classable; en effet, pour Monod il n'y a pas d'histoire avant le XV^e siècle, car il n'y a pas, avant cette époque, d'historiens puisqu'ils n'ont pas vu les événements qu'ils rapportent ou bien ils cherchent à transmettre un message religieux; ils sont des compilateurs, des chroniqueurs qui relatent des anecdotes⁷⁰. Pas une fois il n'utilise les actes de la pratique, se contentant des chroniqueurs de Dudon à Orderic Vital.

En revanche, les deux autres appliquent déjà des méthodes de la critique des textes, utilisant notes de bas de pages pour Prentout et références bibliographiques en fin de chapitre pour Haskins, avançant des hypothèses, se référant à plusieurs sciences dites auxiliaires. Et pourtant ce sont surtout les sources littéraires qui demeurent leurs sources principales et le souhait formulé par Prentout de voir édités les actes de Richard I^{er}, sans doute, selon lui, le vrai fondateur du duché⁷¹, reste en 1911 un vœu pieux. Toutefois, le choix de délaissier Dudon de Saint-Quentin est clairement assumé par Prentout et Haskins, et ce choix a fait des émules puisque Lucien Musset, dans le sillage de Prentout, se refusait encore à comprendre ce qui se cachait derrière l'écriture du chanoine de Saint-Quentin⁷². La fin de la conclusion de Prentout est saisissante: après avoir rappelé qu'on ne sait que peu de chose des cinquante premières années du duché, il rapporte avoir reçu quelques semaines avant de son maître Gabriel Monod une lettre disant qu'il avait eu l'idée de publier un livre sur les premiers ducs de Normandie, qu'il eût intitulé *Histoires et légendes*,

ce qu'on a appelé l'école de Bonn: *Landeskunde*, à savoir l'approche pluridisciplinaire à travers l'étude d'une région (histoire, géographie, linguistique, ethnographie). Professeur à Berlin, engagé dans la revue régionale du nord de l'Allemagne (*Hansische Geschichtsblätter*, qui existe toujours), membre du *Deutschnationale Volkspartei*. Nous devons ces explications à Jens Schneider de l'université Gustave-Eiffel, que nous remercions chaleureusement.

69. HASKINS, *The Normans*, p. 35.

70. G. MONOD, *Du progrès des études historiques en France depuis le XVI^e siècle*, «Revue historique» 518, 1976, p. 297.

71. PRENTOUT, *Essai*, p. 437.

72. L. MUSSET, *L'image de la Scandinavie dans les œuvres normandes de la période ducale (911-1204)*, in *Nordica et Normannica*, p. 215 et n. 7: «Dudon de Saint-Quentin... qui fut, pour le malheur de celle-ci, le père de l'historiographie normande... Il convient, sur tout ce qui touche à cet auteur désespérant, de renvoyer une fois pour toutes à la critique véhémente de Henri Prentout... et à sa défense, peu convaincante, par Johannes Steenstrup, *Normandiets Historie under de syv forste Hertuger 911-1066*».

et Prentout se prend à regretter que Monod n'ait pas écrit le livre qui lui aurait épargné dix ans de recherche⁷³! Les temps n'étaient pas encore venus de s'intéresser à l'écriture de l'histoire.

2- Quelle grille de lecture suivent les trois historiens? Choisissons quelques exemples:

- ils s'appuient sur le système des races, ce qui, à cette époque, n'a aucune connotation raciste. Ne restent-ils pas tributaires d'une histoire qui a peine à renoncer à des poncifs de la seconde moitié du XIXe siècle? Ainsi le système des races permet de revigorer le mythe ancien des invasions nordiques⁷⁴ que l'on célèbre en tout cas pour la vaillance et le courage des chefs. En 1913, André Siegfried, né lui aussi au Havre en 1875, sorti de Sciences Po Paris, historien, géographe et sociologue, dans *Tableau politique de la France de l'Ouest*, n'écrivait-il pas que «l'unité morale de la Normandie procède d'une race et d'une civilisation, la race des envahisseurs nordiques»⁷⁵. Du début du siècle jusqu'à ses derniers écrits, l'œuvre de Siegfried se fait ainsi encore largement l'écho des thématiques traditionnelles de la pensée raciale fin de siècle: psychologie des peuples, hérédité raciale, idée de hiérarchie et d'inégalité des races⁷⁶... À la veille du second conflit mondial et pendant celui-ci, quelques érudits normands, René Herval et Jean de La Varenne, n'ont pas hésité à promouvoir l'idée d'une race normande quelque peu supérieure qui a engendré Guillaume le Conquérant⁷⁷. Cet aspect est aujourd'hui abandonné, mais demeure instrumentalisé dans les cercles régionalistes normands;
- le thème du grand déplacement des Scandinaves et de ses causes interroge les historiens de 1911 et fut promis à des développements historiographiques passionnants. L'ouvrage de Lucien Musset⁷⁸ demeure pertinent, d'autant qu'il replace l'invasion des Vikings dans une histoire européenne, et même si, depuis, d'autres paradigmes viennent l'enrichir, comme celui de la diaspora⁷⁹...;
- le passé scandinave est celui d'une piraterie maritime. Le pirate est un aventurier qui devient un héros conquérant. Le jugement sur les Vikings est avant tout moral. Les trois historiens ont vraisemblablement répondu à une commande, commande qu'ils se sont passée à eux-mêmes, celle de la commémoration du Millénaire de la Normandie et les accents quelque peu chauvins de leurs écrits, surtout chez

73. PRENTOUT, *Essai*, pp. 276-277.

74. F. GUILLET, *L'image de la Normandie. La construction d'une identité territoriale au XIXe siècle*, in *Imaginaire et sensibilité au XIXe siècle*, Paris 2005, p. 40.

75. GUILLET, *L'image de la Normandie*. A. SIEGFRIED, *Tableau politique de la France de l'Ouest (1913)*, Paris 1995, p. 300.

76. C. REYNAUD PALIGOTT, *André Siegfried et la question raciale*, «Sociétés & Représentations» 20, 2005, pp. 268-285.

77. V. GAZEAU, *Imaging the Conqueror. The Changing Image of William the Conqueror, 1830-1945*, «Haskins Society Journal» 25, 2013, pp. 245-264.

78. L. MUSSET, *Les invasions. Le second assaut contre l'Europe chrétienne (VIIe-XIe siècles)*, Paris 1965.

79. 911-2011. *Penser les mondes normands médiévaux*, cur. P. Bauduin - D. Bates, Caen 2016.

les Français Monod et Prentout, se comprennent à l'aune de cet anniversaire⁸⁰. Si la thématique du génie normand, du héros et du grand homme, Rollon et ses successeurs, notamment Robert Guiscard et Guillaume le Conquérant, existe déjà bien avant 1911, elle demeure prégnante dans l'historiographie jusqu'après la Seconde Guerre mondiale et parfois encore aujourd'hui⁸¹;

- le caractère égalitaire de la société normande, un emprunt à Dudon de Prentout et de Haskins, est maintenant abandonné par l'historiographie;
- l'implantation des Normands en terre franque est analysée en termes de fondation d'un nouvel État par les deux historiens normands tandis que l'Américain y voit d'abord une colonie située au sud de la Scandinavie, constamment renforcée par l'arrivée de bandes de colonisateurs, les liens avec la Scandinavie perdurant pendant un siècle après l'arrivée de Rollon⁸². Mais plus loin dans le même chapitre, Haskins se prononce sur la faible influence de la race, du langage, de la loi et de la coutume pour reconnaître que les Normands, au bout d'un siècle, ont été absorbés par leur environnement⁸³. Plus loin encore, il ajoute que les Scandinaves finissent par «absorber rapidement la loi franque et la culture chrétienne»⁸⁴. Monod décrit les mœurs des pirates qui s'adoucissent avec le temps; Prentout évoque la «faculté d'assimilation des Scandinaves rapidement absorbés par la population franque»⁸⁵. Trois modèles historiographiques proches mais qui comportent des nuances. On sait le questionnement autour de la continuité/discontinuité de l'après-guerre qui opposa les professeurs Musset et de Bouard, aujourd'hui abandonné au profit du concept d'accommodement ou d'adaptation réciproque mis en lumière par Pierre Bauduin⁸⁶. Ce dernier s'est penché récemment sur la question de la colonie/colonisation... dans le cadre des études sur le monde scandinave⁸⁷.

80. Lorsque le congrès du Millénaire se tient à Rouen, la France est en pleine crise d'Agadir et déjà le nationalisme commence à imprégner les écrits des historiens.

81. Sur Guillaume le Conquérant: voir n. 77. François Neveux célèbre, au XXI^e siècle, l'aventure des Normands (F. NEVEUX, *L'aventure des Normands. VIII^e-XIII^e siècle*, Paris 2006). La dernière phrase de la biographie de Rollon par Pierre Bouet évoque la «grandeur normande dont seul demeure aujourd'hui le royaume d'Angleterre où règne toujours un lignage remontant à Guillaume le Conquérant et donc à Rollon» (P. BOUET, *Rollon. Le chef viking qui fonda la Normandie*, Paris 2016). Ce n'est toutefois pas le cas de l'essai biographique consacré au premier duc normand par Liliane Irlenbusch-Reynard (L. IRLENBUSCH-REYNARD, *Rollon: de l'histoire à la fiction. État des sources et essai biographique*, Bruxelles 2016). Les recherches scientifiques rigoureuses peinent à faire autorité auprès du "grand public", concurrencées par celles d'érudits, voire d'éditeurs désireux de flatter l'orgueil régional, ravivé encore par la réunification de la Normandie depuis le 1^{er} janvier 2016.

82. HASKINS, *The Normans*, p. 44.

83. HASKINS, *The Normans*, p. 48: «absorbed by their environment».

84. HASKINS, *The Normans*, p. 51.

85. PRENTOUT, *Essai*, p. 270.

86. BAUDUIN, *Le monde franc*, pp. 25 et 347.

87. P. BAUDUIN, *Lectures (dé)coloniales des vikings*, «Cahiers de Civilisation Médiévale» 59, 2016, p. 13.

Si la grille de lecture du XXI^e siècle a éliminé quelques aspects de l'écriture de l'histoire des prémisses de la principauté normande par les trois historiens du début du XX^e siècle, en revanche on pressent finalement chez Monod, Prentout et Haskins, malgré des outils encore trop peu opératoires et trop peu rigoureux, des questionnements pertinents, appelés à une postérité historiographique.

Véronique GAZEAU